

*Bibliothèque numérique*

medic@

**Huguet, J.. Titres et travaux  
scientifiques**

*Paris : Impr. de J. Dumoulin, 1909.*

132568

~~XXX~~  
~~Tome 2~~

11

14 paires

TITRES

ET

TRAVAUX SCIENTIFIQUES

du Docteur J. HUGUET

*Anthropologue*



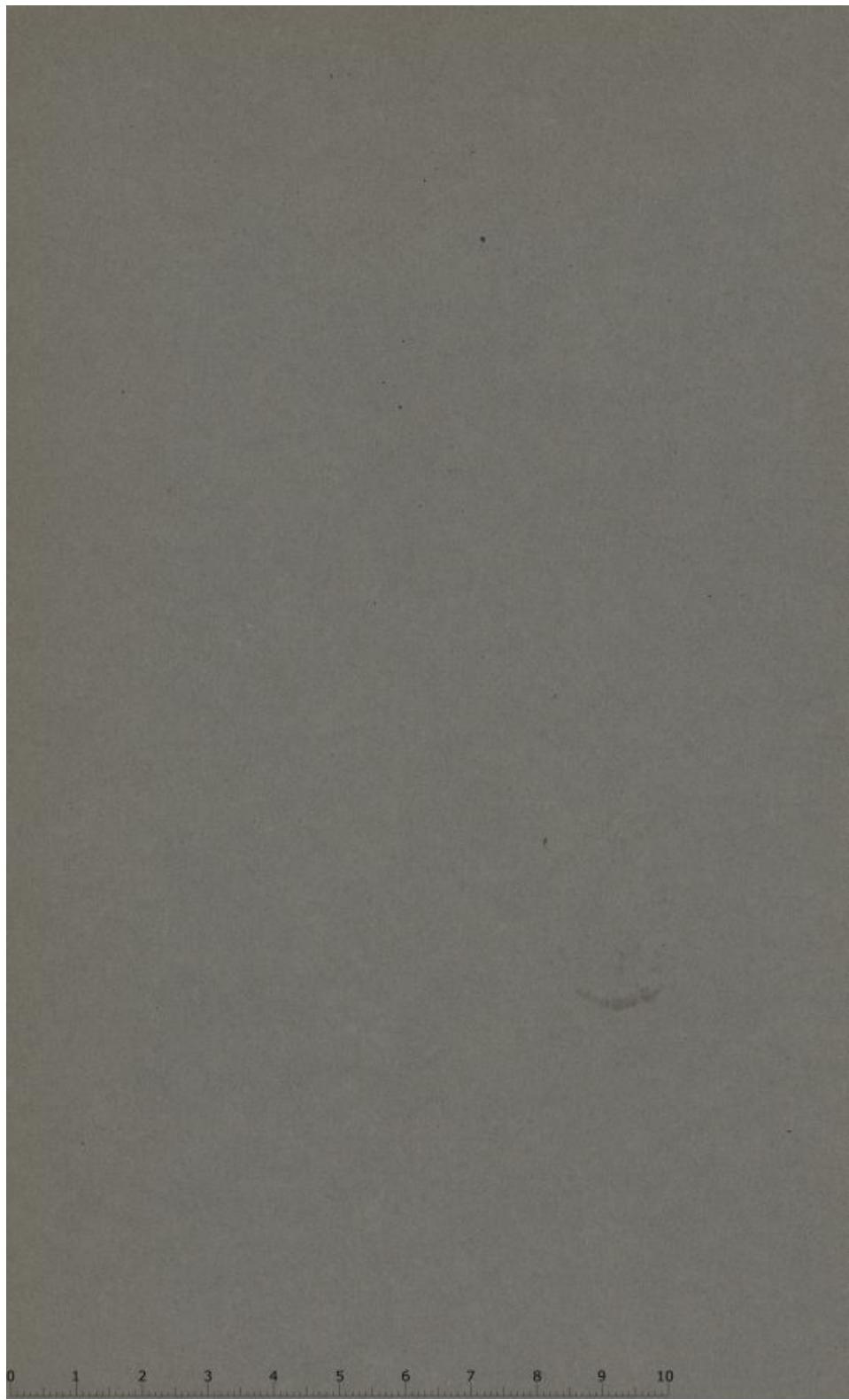
132568

Ciapp (M. G.)  
(collection n° 8)

9

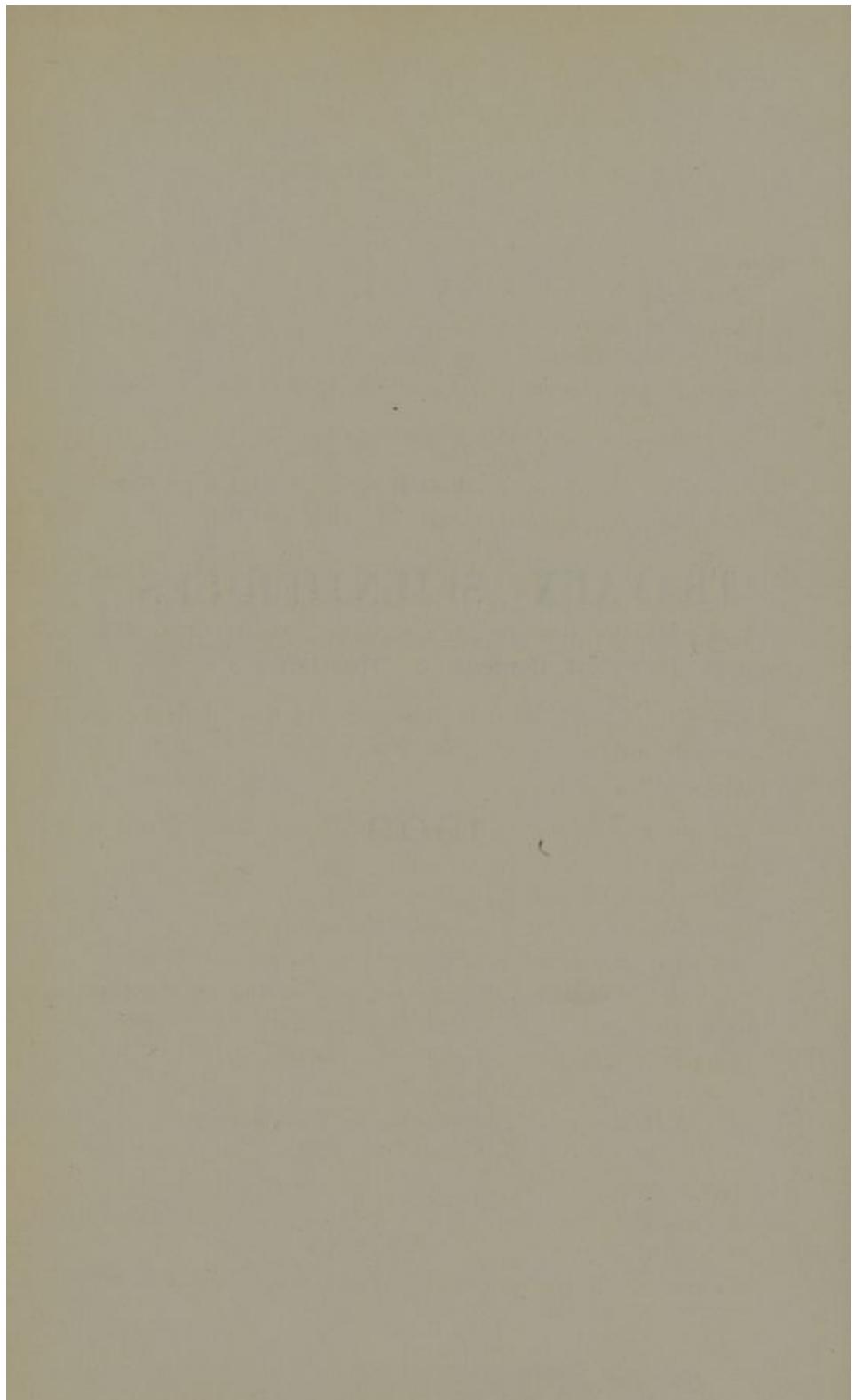
*faire le  
conventionnel*

*attention à la côte*



TITRES  
ET  
**TRAVAUX SCIENTIFIQUES**  
du Docteur J. HUGUET

1909



## TITRES ET FONCTIONS SCIENTIFIQUES.

---

Externe des hôpitaux de Paris (1886).

Chargé des fonctions d'interne provisoire à l'hôpital du Midi (août 1887 à février 1888).

Docteur en médecine de la Faculté de Paris (1888).

Médecin honoraire de la Préfecture de la Seine (1909).

Chargé de mission par le Ministère de l'Instruction publique (Région du Mzab, El Goléa, Ouargla), (1897 et 1898).

Chargé de conférences à l'École d'Anthropologie (1903).

Professeur adjoint à l'École d'Anthropologie (1905).

Enseignement attribué : Ethnographie générale (1905), Ethnologie générale (1907).

Classé n° 2 sur la liste de présentation pour Assistant à la Chaire d'Anthropologie du Muséum, par treize suffrages sur quatorze (1909).

Faculté de médecine de Paris, mention honorable (prix des thèses, 1889).

Société de Chirurgie, prix Ricard (1896).

Académie de Médecine, médaille d'argent (1896).

Académie des Sciences, prix Montyon, Statistique (1896).

Académie de Médecine, mention très honorable du prix Ricard (1897).

Académie de Médecine, prix Godard (1897).

Attribution par l'Académie de Médecine du Fonds Monbinne (prix des Missions) pour recherches au Mzab (1898).

Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord, prix annuel (1899).

Société de Géographie de Paris, prix Alphonse de Montherot (1899).

Société d'Anthropologie de Paris, prix Godard (1903).

*Distinctions honorifiques.*

Chevalier de la Légion d'honneur (1902).  
Officier de l'Instruction publique (1906).  
Médaille coloniale « Sahara » (1901).  
Commandeur du Nichan Iftikar (1905).

*Sociétés savantes.*

Membre de la Société d'Anthropologie de Paris. (Comité central et trésorier pendant quatre ans.)  
Membre de la Société Asiatique.  
Membre de la Société des Américanistes.  
Membre de la Société des Traditions populaires.  
Membre de la Société de Géographie de Paris.  
Membre de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord.

*Enseignement.*

Généralités sur les populations indigènes de l'Afrique et les populations européennes immigrées (1903-1904).  
Superstition, magie et sorcellerie en Afrique (1904-1905).  
Religions et superstitions dans l'Afrique orientale (1905-1906).  
Religions et superstitions dans le Nord-Afrique (1906-1907).  
Vues d'ensemble sur l'Ethnologie générale : l'homme dans les différents milieux, adaptation, évolution (1907-1908).  
Les Berbères : origines, évolution des groupes ethniques (1908-1909).  
Les Berbères envahis et envahisseurs, depuis l'époque punique jusqu'à nos jours : déductions anthropologiques (1909-1910).

I

PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES.

Je classerai mes publications sous les titres suivants :

- I. — ANTHROPOLOGIE. ETHNOGRAPHIE.
- II. — ANTHROPOLOGIE CRIMININELLE : STATISTIQUE.
- III. — GÉOGRAPHIE MÉDICALE. GÉOGRAPHIE. HISTOIRE.
- IV. — MÉMOIRES TERMINÉS.
- V. — AUTRES MÉMOIRES EXCLUSIVEMENT MÉDICAUX.

I. — ANTHROPOLOGIE. ETHNOGRAPHIE

**Les femmes Oulad Nail, étude sociologique.**  
(*Revue encyclopédique Larousse, 1900.*)

Maintes fois, les femmes Oulad Naïl ont servi de thème aux littérateurs et aux nouvellistes. Il m'a paru utile de leur consacrer une étude méthodique et documentée. Le travail, qui a paru dans la *Revue Larousse*, m'appartient en totalité, sauf le début. J'étais à In-Salah au moment où l'article fut modifié et publié. La partie d'introduction qui, de ce fait, se trouve encore inédite, comprenait un parallèle des Oulad Naïl de l'époque actuelle et de certaines femmes que l'on observait autrefois dans le Rôkhatis du vieux Caire, si bien décrit par M. Henri Houssaye. Les Oulad Naïl, au point de vue sociologique, nous présentent plus d'un côté intéressant ; il ne faut les mettre ni au-dessus ni au-dessous des catégories sociales établies par les civilisés. (Nombreuses photographies dans le texte).

**Les Juifs du Mzab.** (*Bulletin Soc. Anthrop. Paris*, 1902, p. 559.)

Il n'avait jamais été consacré d'étude spéciale à l'ilot ethnique des Juifs du Mzab. Ce groupement, fait de plusieurs noyaux de provenances différentes, a des traditions, des mœurs, des coutumes, qui devaient être décrits.

Depuis quelques années, un parti, que je pourrais appeler jeune Juif, tend à introduire le progrès — ou le trouble — dans cette collectivité qui avait religieusement conservé les pratiques des siècles passés.

J'ai successivement étudié les origines, les mœurs et coutumes familiales, les cérémonies telles que la « Bor Mtzwah », le mariage, le divorce, les enterrements et rites funéraires, les superstitions. Enfin, j'ai soigneusement noté les pratiques médicales des Juifs du Mzab.

**Les Touareg.** (*Ibid.*, 1902, p. 615.)

Depuis que ce mémoire a paru, les travaux fort intéressants de Benhazera, Martin, etc., etc. nous ont apporté des documents nouveaux sur les confédérations touareg et la société targuie. Au moment où mon article a été publié, je revenais du Tidikelt et j'en avais rapporté les documents nécessaires pour réunir, dans une sorte de revue générale, des renseignements inédits, complémentaires ou correctifs des ouvrages faisant jusqu'alors autorité en la matière. (Il y a, dans ce travail, une carte, des dessins originaux et des photographies.)

**Étude analytique et critique de l'ouvrage « Les races humaines du Soudan français ».** (En collaboration avec le Dr Anthony.)  
(*Ibid.*, 1902, p. 842.)

La rédaction de cette analyse m'a permis d'exposer quelques réflexions personnelles sur les caravanes sahariennes, sur les Maures, les Touareg, les Peuhls, les Porognes, les Sarakolès et les Kassonkès.

Sur le Kitab n Nil. (*Ibid.*, 1903, p. 219.)

Après avoir rappelé ce qu'est le Kitab n Nil et donné la nomenclature des principaux ouvrages du cheikh Abdel-Aziz-ben-Brahim du Beni Isguen, j'ai donné la traduction intégrale de la table des matières de ce Kitab qui ne comprend pas moins de vingt-deux livres. La traduction de l'ouvrage complet n'ayant jamais vu le jour malgré la promesse de M. Sautayra, il était de toute importance de connaître au moins par la table la nomenclature exacte des sujets traités et de faciliter ainsi les recherches aux travailleurs compétents. (Sociologie, législation, médecine, hygiène, etc.)

Bégaiement et simulation. (*Ibid.*, 1903, p. 569.)

Les villes mortes du Mzab. (*Ibid.*, 1903, p. 583.)

Si l'on jette un coup d'œil sur la carte archéologique du Mzab, on se rend vite compte du chiffre relativement élevé des villes mortes, dont les ruines ont été relevées dans le pays. Je ne puis faire ici l'énumération méthodique des cités dont l'importance m'a paru mériter une description spéciale. Je me bornerai à rappeler que, au point de vue de la classification, il importe de distinguer trois sortes de villes mortes : 1<sup>o</sup> celles que les légendes indigènes fixent sur des amoncellements rocheux ou autres sur lesquels il n'a jamais existé aucune cité; 2<sup>o</sup> celles qui servaient seulement de lieu éventuel de refuge dans les cas d'invasion du pays par des partis ennemis; 3<sup>o</sup> celles qui ont été vraiment des cités, en présentent les vestiges et en comportent l'histoire.

Le récent conflit arabo-mzabite. (*Ibid.*, 1903, p. 14.)

Dans les divers centres berbères, notamment dans les oasis du Mzab, d'Ouargla, les conflits armés ont été toujours très fréquents. A l'occasion d'un des désordres observés dans ces dernières années (octobre 1902), j'avais mis à profit ce fait d'actualité pour rappeler l'origine des discordes entre les

Mzabites et les Arabes d'Ouargla ; les renseignements fournis provenaient de mes recherches dans les archives d'Ouargla et du Mzab. J'exposais les sérieuses raisons qui me portaient à faire envisager les conflagrations arabo-mzabites comme plus sérieuses et plus intéressantes que de simples faits divers.

**Les conditions générales de la vie au Mzab. La médecine et les pratiques médicales indigènes. (*Ibid.*, 1903, p. 219.)**

Ce travail divisé en neuf chapitres comprend :

- 1<sup>o</sup> Les généralités sur le Mzab;
- 2<sup>o</sup> La vie, l'hygiène et la santé au Mzab;
- 3<sup>o</sup> La morbidité du milieu européen et des milieux indigènes;
- 4<sup>o</sup> Les maladies indigènes et leur répartition dans les différents ksour;
- 5<sup>o</sup> Les pratiques médicales des indigènes (Mzabites et Juifs du Mzab);
- 6<sup>o</sup> La prostitution au Mzab;
- 7<sup>o</sup> La médecine européenne au Mzab;
- 8<sup>o</sup> Les hôpitaux au Mzab et leur fonctionnement;
- 9<sup>o</sup> La médecine légale au Mzab.

De ces recherches, j'ai tiré les conclusions suivantes :

- I. — Les conditions climatologiques du pays étaient insuffisamment connues jusqu'à ce jour.
- II. — Les données météorologiques nouvelles que j'apporte ne semblent pas conformes à ce que l'on savait jusqu'ici. Elles mettent à même de mieux étudier et comprendre la nosologie de la région.

- III. — Les pratiques médicales des Mzabites et des Juifs du Mzab paraissent avoir été ignorées avant la publication du présent mémoire.

- IV. — Les maladies dominantes ont été étudiées au point de vue de leur fréquence relative dans les divers ksour et ces renseignements ont été puisés dans mes statistiques localistes, sui-

vant le programme que j'avais développé, quelques années avant, à l'Académie de Médecine.

V. — Enfin, au point de vue de la médecine légale, j'ai exposé les faits qui m'ont paru les plus intéressants et les plus propres à faire connaître, par des procédés exacts et vraiment scientifiques, les différents groupes ethniques constituant la population actuelle du Mzab.

**Les Soffs, 1<sup>er</sup> mémoire.** (*Revue de l'École d'Anthr.*, 1903, p. 94.)

Ce travail donne la définition du soff, en rappelle l'origine et le développement et renferme les considérations d'ensemble sur ces curieux groupements.

Le soff est la réunion de tous les individus qui, par une communauté d'origine, d'intérêts, de besoins ou de passions politiques, ont été amenés à se grouper soit pour l'attaque soit pour la défense.

L'état et l'esprit de soff sont particuliers aux populations berbères, qui souvent entraînent les populations arabes circonvoisines dans leurs luttes de partis.

Le premier mémoire consacré aux généralités sur les soffs est en quelque sorte l'introduction d'un second travail plus important dont je vais parler ci-après.

**Les Soffs du Tell, du Sud et du Sahara, 2<sup>e</sup> mémoire.** (*Revue de l'École d'Anthrop. de Paris*, 1907, p. 369-387.)

J'ai successivement étudié :

- 1<sup>o</sup> Les soffs du Tell (Kabyles) et du Sud (Bou Saâda, Aurès);
- 2<sup>o</sup> Les soffs du Sahara (Laghouat, Oued Mzi, confédération des Larbâa, soffs des Chaamba, soffs d'Ouargla, soffs du Sahara oriental, soffs du Gourara, du Touat et du Tidikelt).

Je ne puis insister sur l'intérêt que présente l'étude de ces différents soffs qui ont donné naissance à la plupart des grands événements politiques survenus dans les régions sahariennes.

Dans un troisième mémoire terminé et sous presse, j'étudie les soffs chez les Abadithes et notamment chez les Beni-Mzab, chez lesquels ils prennent le développement le plus remarquable et la forme la plus compliquée.

Ces trois mémoires constituent une étude des soffs qui m'est absolument personnelle et qui jette un jour véritablement nouveau sur le mécanisme de la société berbère, si peu connue encore de nos jours.

**Généralités sur l'Afrique. Le pays, les habitants.**

(*Ibid*, 1904, p. 137.)

Dans cette leçon, publiée dans la *Revue de l'École d'Anthropologie*, j'ai exposé les généralités sur l'Afrique, telles qu'elles résultent des travaux le plus récemment publiés sur le pays et les habitants. Tout d'abord, j'ai insisté sur ce fait que dans les ouvrages consacrés à l'Afrique, on omet généralement de signaler l'étymologie du mot Afrique. Je me suis rangé à la version de Léon l'Africain, d'après lequel « l'Afrique, en langage arabesque, est appelée Ifrichia, de ce mot Faraca, qui vaut autant à dire en langage des Arabes comme en notre vulgaire, divisée. Ainsi aurait-elle été dénommée, soit parce que l'Afrique est séparée de l'Europe par la Méditerranée, et de l'Asie par le Nil, soit parce que Ifricus, roi de l'heureuse Arabie, ayant perdu son royaume, aurait passé le Nil en grande hâte, ne s'arrêtant qu'auprès de Carthage. » « Et, ajoute Léon l'Africain, est venu que les Arabes, par toute l'Afrique, ne tiennent quasi autre religion que celle de Carthage, et pour toute l'Afrique comprennent seulement la partie occidentale. »

J'ai longuement insisté sur les données qui permettent aujourd'hui d'affirmer l'existence d'un continent indo-malgache-africain. Enfin, j'ai résumé les classifications générales données par les différents auteurs concernant les populations africaines, basées sur la taille, l'indice céphalique, l'indice nasal etc. Quarante-trois schémas répartis dans le texte m'ont

permis de concrétiser certaines notions dont l'interprétation se trouvait de ce fait rendue plus claire et plus facile.

La valeur physique des indigènes sahariens.

(*Ibid.*, 1904, p. 263.)

Ce mémoire a été rédigé avec des documents recueillis pendant mon premier séjour dans l'extrême sud Algérien (Ghardaïa, 1897 et 1898) et dans une seconde période passée au Sahara (El Goléa, In Salah, 1900 et 1901).

Dans le premier chapitre, j'ai émis quelques considérations générales sur les peuples observés. Mon examen a porté sur cent dix-neuf hommes originaires des centres suivants : Aflou, Berriane, Bou Saâda, Djelfa, El Goléa, Géryville, Ghardaïa, Guerara, le Gourara, Laghouat, Metlili les Châanba, Ouargla, Saïda, le Tidikelt.

Le chapitre II est consacré à l'étude des indigènes groupés suivant la région d'origine. J'ai classé les renseignements recueillis en allant du nord au sud jusqu'à l'archipel touatien inclus. Les conclusions auxquelles m'ont conduit ces recherches ne sont pas celles qu'on pouvait attendre *a priori*. On a tellement parlé avec faveur des populations touareg et pré-touareg que l'on se trouve porté à penser que plus on avance vers le Sahara, plus le type physique devient puissant et résistant. Il est certain que plus on s'avance vers le sud, plus le recensement des troupes régulières ou milices devient meilleur, mais la constitution forte est notablement moins fréquente et la constitution très forte exceptionnelle, ce qui s'explique aisément, le genre de vie des Sahariens étant toujours pénible.

Il est à remarquer qu'au point de vue de la constitution et du tempérament, les hommes les mieux doués sont les indigènes *nomades* des régions de Djelfa et de Laghouat. La raison de cette supériorité réside dans ce fait que ces hommes sont des *nomades pasteurs* jouissant d'un bien-être relativement grand,

bénéficiant en quelque sorte de la vie nomade sans avoir à subir le surmenage ou les privations qu'elle comporte.

Tout autre est la condition des grands nomades, à la fois caravaniers du grand désert et *nomades chasseurs*.

Les Chāanba qui personnifient ce type de nomades mènent une existence des plus dures, sous un climat plus difficile, parcourant sans cesse les régions les plus inhospitalières du Sahara, courant l'Erg à la recherche d'un gibier toujours difficile à approcher, plus difficile encore à atteindre. Quoique plus entraînés que les nomades pasteurs, les grands nomades sont en somme moins vigoureux et moins bien doués comme attributs physiques extérieurs.

La taille moyenne des indigènes du sud que j'ai mesurés est 1 m. 68. Dans la région de Laghouat, elle est plus élevée et oscille entre 1 m. 68 et 1 m. 72 chez les sujets bien conformés. Les indigènes de cette région, dont la valeur physique est prédominante, sont des nomades pasteurs.

Chez les indigènes d'extrême Sud engagés aux Sahariens, la taille moyenne redevient identique à celle des hommes du Sud.

Cette moyenne de 1 m. 68 se retrouve même chez les populations arabes du Soudan, ainsi qu'en témoignent les récentes recherches de M. Sarrazin.

Les périmètres thoraciques le plus fréquemment observés ont été :

Pour les indigènes de Bou Saâda.....	0 m. 81 1/2
— — Djelfa.....	0 m. 84-85-86
— — Laghouat .....	0 m. 84-85-86
— — Oasis de l'extrême Sud.	0 m. 83
— — Oasis du Touat.....	0 m. 85 1/2

Ici encore, comme pour la taille, la supériorité du périmètre appartient aux nomades pasteurs.

L'acuité visuelle était normale chez tous les indigènes, sauf un (myope).

Le degré d'intelligence a été noté ainsi qu'il suit :

Indigènes de Bou Saâda, intelligence moyenne sur 2 observés.			
— Djelfa.... { au-dessus de la moyenne..... 4	2	{	sur 27
— Laghouat. { au-dessus..... 5	2	{	sur 59
— Oasis de l'extrême Sud.... { supérieure..... 1	2	{	sur 15
{ au-dessus..... 1			

Tous les voyageurs et explorateurs sont d'accord pour reconnaître aux Sahariens un degré plus élevé d'intelligence qu'aux gens du Tell ; on conçoit aisément que cette intelligence tende à se développer chaque jour davantage chez ceux qui sont le plus au sud : guerriers, coupeurs de route et chasseurs, ils exercent et perfectionnent leurs dons naturels bien plus que les pasteurs dont l'existence est facile et sans à-coups.

(Des photographies des différents types complètent le mémoire.)

Contribution à l'étude sociologique des femmes sahariennes.  
(*Ibid.*, 1904, p. 411.)

Je me suis attaché à faire ressortir, à l'aide de données recueillies sur place, le côté particulièrement intéressant de la situation faite aux femmes sahariennes comparativement aux femmes du Tell et aux autres femmes musulmanes en général.

Le pays de Laghouat. (*Ibid.*, 1905, p. 185.)

Cette étude que j'ai consacrée à l'une des régions historiquement et ethnographiquement les plus intéressantes du Sahara algérien a été faite à l'aide des archives du Sud conservées à Laghouat, à Ghardaïa et à Ouargla. Ce travail est accompagné d'un plan inédit et de nombreuses gravures.

Superstition, magie, sorcellerie en Afrique.  
(*Ibid.*, 1905, p. 349.)

Revue générale de nos connaissances actuelles sur les di-

verses pratiques de cet ordre en usage chez les populations africaines.

Recherches sur les habitants du Mzab. (*Ibid.*, 1906, p. 18.)

J'ai cru devoir étudier la population du Mzab dans ses éléments consécutifs (Mzabites, Arabes agrégés, Juifs du Mzab). J'ai pris comme point de départ le recensement de 1896 et l'état du nombre de ménages et de maisons en 1897. Je me suis attaché à démontrer que les Beni-Mzab ne méritent pas les appréciations laudatives dont ils ont été l'objet, notamment de la part de M. Duveyrier et du Professeur Masqueray. J'ai apporté des faits intéressants qui permettent d'apprécier exactement les divers habitants du Mzab. Après avoir parlé des nègres, j'ai été conduit à citer les métis, à indiquer leur provenance et leur genre de vie. J'ai fait de nombreuses mensurations sur des enfants des six catégories suivantes : enfants mzabites, enfants juifs, enfants arabes, enfants nègres, métis de mzabite et de nègresse, métis de mzabite et de juive. Ces mensurations ont porté sur la distance du vertex au menton, le diamètre antéro-postérieur, le diamètre frontal minimum, le diamètre bizygomatique, le diamètre biptérique, le diamètre transverse maximum, la taille, le périmètre thoracique, la distance biacromiale. Enfin, j'ai noté la coloration des cheveux et des yeux. Ces observations numériques viennent augmenter considérablement les données qu'on possédait antérieurement et résumées dans le tableau très succinct paru dans l'ouvrage du D<sup>r</sup> Amat.

Les Oulad Naïl, nomades pasteurs. (*Ibid.*, 1906, p. 102.)

Ayant précédemment étudié les femmes Oulad Naïl, j'ai été conduit à consacrer une note aux Oulad Naïl hommes. C'est en tant que nomades pasteurs que je les ai envisagés; j'ai rappelé leur genre de vie et indiqué leurs terrains de parcours que j'ai traversés moi-même en maintes directions. Il faut signaler un fait intéressant de l'existence de ces nomades :

disséminés sur une grande étendue de territoire, ils savent, malgré leur vie errante, se réunir à certaines époques déterminées. Ainsi, par exemple à l'endroit dit Lekhaz, placé à une soixantaine de kilomètres au nord-est de Guerara et marqué seulement par un puits, de nombreuses tentes viennent s'établir en janvier de chaque année, quoique l'eau y soit aussi salée et aussi peu potable qu'ailleurs. Pendant la période d'hiver et grâce à la nature spéciale des pâturages de ces régions, les moutons et les chameaux peuvent rester longtemps sans boire. Les indigènes s'alimentent avec le lait de leurs brebis et pour que leurs chevaux ne souffrent pas trop de la soif, ils leur donnent aussi, quand cela devient nécessaire, du lait comme boisson.

A propos des Oulad Nail, j'ai mentionné pour la première fois, je crois, l'existence en plusieurs endroits de cimetières indigènes, notamment le long de l'Oued Nessa. Je reprendrai plus tard cette question des cimetières de nomades.

**Origines et migrations des tribus berbères et particulièrement des Beni-Mzab. (*Ibid.*, 1906, p. 377.)**

J'ai résumé dans cette leçon mes idées personnelles sur les origines et les migrations berbères, en insistant particulièrement sur ce qui concerne les Beni-Mzab auxquels, dans mes travaux, j'ai accordé une place d'autant plus considérable que, de tous les groupes berbères, ils représentent le groupe le plus compliqué et le moins modifié. Je considère les Beni-Mzab comme étant d'origine égyptienne, le contingent secondaire me paraissant avoir été beaucoup plus considérable que le noyau d'origine quand il passa dans ce pays. Mon opinion s'est trouvée en quelque sorte vérifiée par les recherches du P. Mesnage, qui poursuivait d'intéressantes études sur le Rharedjisme et l'évolution des religions dans le nord Afrique au moment même où je poursuivais mes recherches sur les Berbères mzabites. Il est aujourd'hui bien établi que le Mzab, encore inhabité à l'époque romaine, a eu pour premiers habitants les Muzubéi ou Muzubei, Beni Mzab actuels ; ceux-ci, qui semblent bien

devoir être en grande partie d'origine égyptienne, ont pénétré au cinquième siècle; malheureusement, leurs nombreuses étapes nous sont encore, pour la plupart, inconnues. Elles devaient se terminer par l'établissement définitif de cette tribu dans la vallée de l'Oued Mzab.

## II. — ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE : STATISTIQUE.

Recherches sur les maladies simulées et les mutilations volontaires. (1 vol. de 279 pages, avec 3 cartes, 34 tableaux et 46 figures, 1896.) Couronné par l'Académie des Sciences.

Les matériaux de ce mémoire ont été recueillis en Afrique au siège du corps spécial composé des militaires simulateurs et mutilés volontaires.

Mes recherches ont porté sur la période comprise entre les années 1859 et 1896. Dans trois chapitres d'introduction j'ai donné :

1<sup>o</sup> une esquisse historique sur la création en France de corps disciplinaires spéciaux;

2<sup>o</sup> les dispositions particulières prises à l'égard des simulateurs et mutilés volontaires, en France, Allemagne, Russie, Italie, Espagne, Autriche, etc.;

3<sup>o</sup> l'étude comparative des pénalités prévues par les lois actuelles en France, en Allemagne et en Autriche, etc.

La première partie du mémoire proprement dit, qui comprend cinq chapitres, est consacrée à la statistique générale. J'y ai successivement étudié :

a) le nombre de simulateurs et de mutilés volontaires fourni par les différents départements pendant les années 1859 à 1896;

b) les professions exercées par les simulateurs et mutilés volontaires avant leur incorporation;

c) la condition militaire des jeunes gens qui, ultérieurement, ont simulé des maladies ou se sont mutilés;

d) les différentes armes auxquelles ont appartenu les simulateurs et mutilés volontaires ; temps de service par eux effectué.

e) les cas de simulation de plusieurs maladies, de simulation chez les mutilés et de mutilation chez les simulateurs. Dans ces chapitres figurent trois cartes que j'ai été le premier à établir à l'aide de documents inédits. Au point de vue démonographique, ces cartes sont d'un réel intérêt :

La carte n° 1 indiquant la proportion des simulateurs et mutilés par département montre en particulier que les départements du Nord et du Pas-de-Calais, de la Seine, de l'Indre, de la Gironde et des Landes, du Tarn, de l'Aveyron et du Gard fournissent la proportion la plus élevée;

La carte n° 2 donne la proportion relative des simulateurs par département, et nous apprend que le plus fort contingent est fourni par la Loire et l'Ariège;

Enfin, la carte n° 3, faisant connaître la proportion relative des mutilés par département, met en relief le maximum de fréquence dans le département des Landes.

La deuxième partie du mémoire comprend quatorze chapitres consacrés à la statistique spéciale des maladies simulées.

Dans la troisième partie, onze chapitres établissent la statistique spéciale des mutilations volontaires.

La quatrième partie enfin renferme le répertoire statistique par année.

Des conclusions de ce travail, je rappellerai seulement les deux suivantes en raison de leur importance au point de vue sociologique :

A) Les nations civilisées doivent, en vertu d'une nécessité sociale, édicter des peines de plus en plus sévères contre les simulateurs et les mutilés. La faute étant identique pour les uns comme pour les autres, il importait toutefois de démontrer, ce que nous avons tenté de faire, que la cause des mutilés ne diffère en rien de celle des simulateurs ; et, puisque l'on permet aux uns de rentrer à un moment donné dans la vie commune, il serait équitable de ne pas le refuser aux autres,

quand, par une intervention chirurgicale, l'effet restrictif de leur mutilation a cessé.

B) L'impression exercée sur l'esprit des populations par les différentes guerres et aussi par certaines dispositions égalitaires, telles que la suppression des remplaçants et plus tard du volontariat, imprime sa trace d'une façon très nette sur la statistique générale des maladies simulées et des mutilations.

Alors que les guerres d'Italie (1859-1860), de Chine (1857-1860), de Cochinchine (1858-1862), du Mexique (1861-1867), bénéficiaient dans la presse de l'époque d'un accueil relativement favorable, le nombre des mutilés et simulateurs volontaires allait décroissant. Par contre, si l'on compare la guerre de Tunisie (1881-1882), à celle du Tonkin (débuts en 1882 et 1883, opérations suivies de 1883 à fin 1885), on constate que l'impopularité de cette dernière expédition a agi d'une façon nettement défavorable sur la mentalité des recrues ; c'est pour cette raison que, dans le tableau n° 34 de mon mémoire, l'année 1885 est celle qui donne le chiffre maximum de mutilés et de simulateurs observé pendant la longue période de 1859 à 1896.

La suppression des remplaçants, consacrée par la loi du 26 juillet 1872, a eu pour effet de presque quadrupler immédiatement le nombre des mutilés et simulateurs. L'application de la loi du 15 juillet 1889, supprimant le volontariat, a également déterminé une hausse assez ferme dans le chiffre de ceux qui demandaient à des procédés illicites le moyen de se soustraire aux obligations militaires.

### III. — GÉOGRAPHIE MÉDICALE, GÉOGRAPHIE, HISTOIRE.

Programme de nosologie médicale du Mzab. (Académie de Médecine. Séance du 2 août 1898.)

Dans cette communication, j'ai fait connaître, avec statistique à l'appui, le résultat de mes recherches sur les maladies dominantes au Mzab, la classification adoptée étant ethnogra-

phique, basée sur les différences d'origine des groupes ethniques, leur genre de vie, etc. Ces données venaient compléter et modifier sur bien des points les renseignements recueillis en 1882 par le docteur Ch. Amat, dans son livre connu sur le Mzab et les Mzabites.

Je devais cette communication, sous forme de compte rendu, à l'Académie de Médecine qui, sur la proposition du regretté professeur Brouardel, m'avait alloué la fondation Monbinne (1 500 fr.) pour récompenser mes premières recherches et me permettre de les poursuivre.

Recherches sur les origines de Guerara. (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Séance du 5 août 1898.)

L'histoire de ce Ksar n'était connue que par une monographie due à M. de Motylinski. J'ai indiqué dans cette communication les lignes générales d'appréciation qui me permettaient soit de suivre, soit de rectifier cet auteur qui était, à vrai dire, le traducteur et l'interprète d'un des annalistes indigènes. Ces documents locaux étant dus originaiement à la plume d'un homme influent, inféodé à un des soffs les plus actifs du pays; il devait en résulter des inexactitudes par omission ou par système qui, sur bien des points, changeaient la physionomie de l'histoire de cette intéressante région. J'ai tenu, pour cette raison, à faire une mise au point aussi documentée que possible.

Je me propose de publier ultérieurement une étude critique complète de la monographie de M. de Motylinski.

Les premières relations de la France avec le Mzab. (Académie des Inscriptions. Séance du 14 octobre 1898.)

Communication dont les éléments ont été puisés aux Archives du Sud (Laghouat, années 1852 et suivantes), aux Archives du Mzab et aux documents indigènes recueillis sur place.

Conférence sur les itinéraires du Sud Algérien. Les nomades et leurs terrains de parcours. (Ligue de l'Enseignement laïque à Blida, 6 mai 1899.)

Études sur les régions sahariennes. (Parties parues in : *Tour du monde*, n°s 9 et 10, 1897 ; *Bulletin de la Société de Géographie de Paris*, 3<sup>e</sup> trim., 1899.)

Dans ce numéro du Bulletin, à mentionner notamment une carte archéologique de la région du Mzab, établie d'après mes recherches avec le concours des lieutenants Goubeau et Peltier, où j'ai indiqué toutes les stations intéressantes et les villes mortes qui ont joué un rôle dans les annales.

Le Mzab d'après les géographes et les voyageurs. (Congrès national des Sociétés françaises de géographie, XX<sup>e</sup> session, Alger, 1899, p. 281-290.)

La question transsaharienne. (En collaboration avec J. Simian.)  
(*Revue scientifique*, 19 et 26 octobre 1901.)

Dans cette étude, je me prononçais très nettement contre tout projet et même toute idée de transsaharien, insistant sur ces faits :

1<sup>o</sup> qu'un chemin de fer n'est possible que dans des *pays habitables et exploitables*;

2<sup>o</sup> qu'on commettait une erreur en mettant en parallèle le transafricain et le futur transsaharien, le transafricain ayant été établi pour pénétrer d'une région côtière inculte dans des pays riches et très habités, tandis que le transsaharien partait d'une région côtière fertile et peuplée, pour aboutir à des pays incultes, d'abord difficile sinon impossible et de moins en moins habitables et habités.

Je préconisais l'*anse saharienne*, seule utile et pratique au point de vue ethnographique. Depuis la publication de mon travail, l'expérience a prouvé que la France se rangeait de plus en plus à l'idée d'établir seulement un *péri-saharien*, dont la construction progressive aboutira en définitive à l'anse saharienne.

Les jeux d'enfants au Sahara. (*L'Éducation moderne*, mai 1906.)

Dans cette publication pédagogique, j'ai énuméré les principaux jeux d'enfants au Sahara. J'ai fait ressortir leur côté relativement sérieux et pratique. Ce fait n'est pas pour nous surprendre, car les enfants sont pleins de déférence, quel que soit leur âge, pour leurs aînés; le respect pour les parents est si grand que je n'ai pas souvenance d'avoir vu un indigène, même nègre, être obligé d'avoir recours à des corrections si légères soient-elles; le prestige des parents y gagne à tous égards.

Sur la recherche du manuscrit du « Kitab en-Nasab » et la traduction Giacobetti. (*Bull. Soc. Anthrop.*, 1<sup>er</sup> oct. 1908.)

Le *Kitab en-Nasab* ou livre de la filiation, de la généalogie indiscutée, a été rapporté de Ghardaïa en copie manuscrite, par moi, en 1899. J'explique dans ce travail comment ce manuscrit, auquel j'attachais — avec raison — une valeur considérable au point de vue historique, fut prêté, égaré, retrouvé enfin, et publié en traduction par le P. Giacobetti.

Le *Kitab en-Nasab*, dont une édition partielle avait paru à Fez en 1678, a droit à une place des plus honorables à côté des relations déjà connues et traduites d'Ibn Khaldoun, Edrisi, Djenaoui, etc.

J'ai rappelé notamment les récits de la fondation de Fez, de la vie d'En-Nacer, la classification des nobles, l'énumération des trois fractions de Chorfa à Fez.

Remarques sur la région des dayas. (*Revue de l'École d'Anthrop.* 1908, p. 327.)

Dans cette note, j'ai rappelé ce que l'on doit savoir de la région des dayas qui est limitée au nord par l'Oued Djeddi, à

l'ouest par l'Oued Gharbi, à l'est par une ligne fictive passant à la hauteur d'El Hadjira.

Au point de vue ethnographique, il est un fait capital à signaler : tout en étant des lieux éventuels de campement pour les pasteurs et de pâturage pour les troupeaux, les dayas n'ont jamais été occupées par des agglomérations indigènes sédentaires, et par des habitations du type permanent (gourbis, maisons). Ces bas-fonds restent inondés ou humides pendant longtemps quand les eaux de pluie se sont amassées dans les couches sous-jacentes ; et ce qui cause la prospérité de la végétation des dayas constitue aussi l'obstacle le plus sérieux à l'installation de sédentaires dans ces bas-fonds et dans leur immédiate proximité.

Cependant, il a été découvert quelques sépultures dans la zone de Tilghemt. Ce fait n'est point pour infirmer l'appréciation ci-dessus. J'interpréterai la raison d'être de ces tombes quand j'étudierai ultérieurement la question des *cimetières de nomades*.

Dans les Zaouïas. (*Revue de l'École d'Anthrop.*, 1908, p. 349.)

J'ai réuni dans une même étude mon impression sur les deux zaouïas importantes du sud algérien, El Hamel et Aïn Madhi. J'ai interprété le rôle de ces zaouïas, le prestige des marabouts, leur rôle religieux, la façon dont ils ont cherché à participer ou à se soustraire aux fluctuations politiques des régions voisines.

Il convient de citer cette parole habile du marabout d'El Hamel à ses coreligionnaires : « Allah seul, et non le bras faible de l'homme peut avoir raison des Roumis. » Quelle façon détournée mais heureuse de conseiller aux Arabes le calme et l'obéissance !

Quarante ans auparavant, Tedjini, le marabout de Aïn Madhi, avait eu l'occasion de faire montre d'un véritable courage. Menacé par Abd el Kader, il ne craignit pas de répondre en ces

termes à ses émissaires: « Dites à votre maître, que je ne suis ni un ennemi, ni un révolté, et que je suis prêt à reconnaître et à faire reconnaître par tous l'autorité du sultan Abd El Kader ; mais, chef d'une confrérie religieuse et ne m'occupant que des choses du ciel, je veux éviter tout contact avec les princes de la terre investis du pouvoir temporel. Je proteste de nouveau de mes intentions pacifiques ; mais, si le sultan veut me voir, il devra d'abord renverser les murailles de la ville et percer la poitrine de mes serviteurs. »

Tedjini et Belkassem resteront comme deux des plus nobles figures de l'Islam du Nord africain. (Le texte est accompagné de photographies et dessins originaux.)

#### IV. — TRAVAUX TERMINÉS

(Sous presse.)

Auzia, Sour el R'ozlan, Aumale. Les étapes d'une cité africaine à travers les siècles, avec plan, cartes et de nombreuses gravures.

Cette monographie détaillée, qui débute par des considérations sur les populations préhistoriques du pays d'Aumale, passe en revue les principaux événements qui se sont déroulés dans le pays.

Les transformations de la cité, les renseignements donnés par les fouilles archéologiques, les faits importants qui se sont produits aux diverses époques de l'histoire, devaient attirer notre attention.

Aumale n'a jamais été une ville importante à la façon de Timgad ou de Lambèse, c'était la cité d'importance moyenne, centre de commerce et de colonisation. Et c'est là ce qui nous permet de rechercher comment la ville est devenue ce qu'elle était, comment elle a pu s'accroître et se maintenir jusqu'au moment où elle disparaît pour ainsi dire de l'histoire, pour

reprendre enfin sous l'action française une nouvelle vitalité. Cette vitalité n'est-elle pas un peu artificielle? Je le pense. Il y a lieu d'opposer le mode de colonisation tel qu'il a été pratiqué là par les Romains à celui que nous avons effectué. Je ne crois pas que ce parallèle soit à notre avantage. C'est ce que j'ai dû dire dans la monographie d'Auzia.

Une carte, un plan et de très nombreuses figures viennent faciliter l'interprétation du texte.

**Les Soffs chez les Abadithes et plus particulièrement chez les Beni-Mzab. (3<sup>e</sup> et dernier mémoire sur les Soffs.)**

Ce travail, plus important que ceux qui l'ont précédé sur cette question, comprend les quatre parties ci-après :

I. — Considérations sur les soffs chez les Abadhites. Renseignements fournis par les historiens. — Révolte de Khalef es Smah contre Abd el Ouahad et El aflat. Nomination de Gaâd au poste de gouverneur de Qantrârat au détriment de son frère Neftah. — Rivalités des ksour de Ouighou et de Charous dans le Djebel Nefoussa. — Soffs chez les Beni-Mzab et des causes qui ont pu les déterminer. Leur action sur la politique générale du pays.

II. — Formation et évolution des soffs dans les ksour du Mzab : soffs de Ghardaïa, de Mélika, de Beni Isguen, de Bou Noura, d'El Ateuf, de Berriane et de Guerara.

III. — Participation des soffs aux grands événements survenus dans le Mzab : les soffs avant l'occupation française.  
— Les soffs depuis l'annexion du Mzab.

IV. — *Conclusions.* — L'étude des soffs s'impose à qui veut bien connaître l'histoire des populations du Nord-Afrique. L'ensemble des mémoires que j'ai consacrés à ce sujet est venu combler une lacune, en faisant connaître d'une façon complète les grandes lignes de cette importante question, d'interprétation parfois difficile, toujours délicate.

Recherches sur le vocabulaire zenatia des oasis de l'archipel touatien. Comparaison avec le kabyle, les zenatia de l'Oued Rir', d'Ouargla, du Mzab et le tamachek.

I.— Après avoir parcouru les régions de l'Oued Rir', d'Ouargla et du Mzab, dont les habitants parlent encore la zenatia, si l'on continue vers le sud, il semble qu'on doive s'attendre à trouver à El Goléa des indigènes faisant usage de cette langue. Cependant, à l'heure actuelle, aucun des prétendus Zenata de l'oasis ne connaît la zenatia, pas même Ali ben Yahia caïd de cette fraction ni les membres de sa famille.

D'après la statistique officielle de l'année 1897, il y aurait à El Goléa deux cent trente et un Zenata, Harratin et Agrégés; mais, à vrai dire, depuis une dizaine d'années, il n'y a plus de Zenata proprement dits; les dernières familles se sont dispersées ou éteintes. Il ne reste que des Harratin, dont ceux qui ont le moins de sang noir revendiquent le nom de Zenata. D'après les renseignements fournis par le caïd Yahia, il y a quatre-vingts familles harratin proprement dites, plus quarante-cinq qui se disent zenata.

Il est exceptionnel que l'on puisse, à l'heure actuelle<sup>1</sup>, renconter à El Goléa quelque Zenati originaire du pays et parlant zenatia. J'ai pu en rencontrer un; mais, dès l'âge de quatre ans, cet indigène était parti avec ses parents pour l'Aouguerout (Kasba el Amra) et y est resté jusqu'à l'âge de trente-cinq ans; on est donc en droit d'avancer que c'est au Gourara qu'il a appris la zenatia.

II. — Dans les oasis sahariennes de l'archipel touatien, *tous les habitants comprennent l'arabe et le parlent*. Mais, dans un certain nombre de districts, la zenatia subsiste encore comme langue en usage dans la famille et pour les relations privées, tandis que l'arabe (le tamachek par exception, dans le district d'Akabli) est la langue commerciale.

1. En dehors de quelques familles mzabites qui parlent, du reste, leur idiome spécial.

Dans le Tin er Kouk, les Merabtines de Tabelkosa sont les seuls indigènes du district à parler zenatia;

Les Oulad Saïd, Oulad Aïach (Haïha, des anciennes cartes), les habitants des districts de Tsigant (Teganet), Charouïn Djereïfat, Timmimoun, Aouguerout, Zoua et Deldoul, Der'amcha, parlent aussi la zenatia ;

Dans le Tsabit, seuls les habitants de Metarfa parlent zenatia ;

A Sba, Bouda, Timmi, on ne parle que l'arabe ;

A Tamentit, zenatia ;

Chez les Oulad El hadj Bou Fahdi, arabe ;

A Tasfaout, les Merabtines conservent l'usage de la zenatia ;

Dans le Tamest, chez les Oulad Hammou el Hadj, à Anzigmer (Inzegmir), Sali, Reggan, Aoulef, la langue arabe est seule employée ;

En Akabli, comme ailleurs, les indigènes parlent arabe, mais il est à signaler qu'un certain nombre d'entre eux parle le tamachek et que tous le comprennent ;

A Tit, la zenatia est parlée ;

A In R'ar, c'est exclusivement l'arabe ;

A In Salah, les Merabtines restent fidèles à leur zenatia ;

Enfin, à Igosten, et à Foggaret ez zoua, l'arabe seul est en usage.

Si donc c'est au Gourara que l'élément berbère s'est conservé le plus dense, et qu'on trouve la zenatia parlée par la grande majorité des habitants, on peut, d'autre part, déduire de l'énumération ci-dessus que l'élément arabe prédomine dans tout le Sud, et particulièrement au Touat.

Les habitants des oasis de l'archipel touatien, suivant qu'ils sont du Nord ou du Sud, font subir à la langue zenatia, des modifications de prononciation assez sensibles<sup>1</sup>; quelquefois même, des termes différents sont employés par eux pour désigner une même chose. Dans mon mémoire, j'ai cru devoir accepter la division en Zenatia du Nord et Zenatia du Sud; bien qu'elle puisse paraître au premier abord un peu artifi-

1. Par exemple, on dit Zenatia dans le Nord, Zenasia dans le Sud.

cielle, elle n'en est pas moins basée sur l'observation, et destinée à simplifier l'étude de la langue.

III. — Il n'y a pas à rappeler ici d'autres indications bibliographiques que celles mentionnées dans les ouvrages de M. René Basset, consacrés à la lexicographie berbère et à l'étude sur les dialectes berbères.

Le présent mémoire a été rédigé suivant la méthode adoptée par M. Basset dans l'étude sur la zenatia du Mzab, d'Ouargla et de l'Oued Rir'; il en est, en quelque sorte, le complément<sup>1</sup>.

IV. — En dehors des indigènes que nous avons fréquentés à In Salah pendant un séjour de plus d'une demi-année, les principaux informateurs mis à contribution pour l'établissement de cet essai de vocabulaire sont les suivants :

Mohammed bel Hadj, zenati d'El Goléa dont il a été parlé plus haut;

Mohammed abd el Kader, de Tilhiouin (Tinerkouk);

Mohammed ou Salah (Oulad Saïd);

Larbi ben abd el Kader (Timmimoun);

Abd el Afir oum Abderrahman (Sali), Mohammed ben M'barek (Zaouiet-Kounta), indigènes ne parlant pas zenatia, mais consultés à titre de renseignement, le second surtout pour des termes tamacheck.

Abderrahman Mohammed (Tit).

Cet ouvrage a été commencé à In Salah, avril-septembre 1900, continué à El Goléa, octobre-février 1901; j'ai mis plusieurs années à le rédiger et à le mettre au point.

#### De l'intérêt ethnographique de certaines expressions japonaises.

(Avec figures.)

Au Japon, le progrès semble marcher avec une rapidité véritablement vertigineuse. Il s'ensuit que cette évolution si

1. Nous avons consulté notamment la VI<sup>e</sup> série de la *Lexicographie berbère* et relu avec soin les *Études sur les dialectes berbères* de M. Basset avant de commencer la rédaction du présent travail.

rapide de l'Empire du Soleil levant vient trop vite jeter dans l'oubli maints faits généraux et particuliers dont la notation est utile à l'anthropologue et à l'ethnographe. J'ai recueilli un certain nombre d'expressions d'un haut intérêt et qui disparaissent si rapidement que les Japonais cultivés ne les connaîtront même plus.

J'ai illustré ce travail avec des figures empruntées à des ouvrages populaires, tenant à conserver, par le choix des illustrations bien adaptées au texte, sa couleur locale à l'ensemble du mémoire.

NOTA. — J'ai encore à l'état de notes et d'archives des documents originaux de valeur considérable concernant l'anthropologie, la médecine, l'ethnographie, la sociologie et la sociographie musulmanes. La mise à jour des notes personnelles que j'ai rapportées et leur publication pourra m'occuper pendant une dizaine d'années environ.

Je possède une remarquable collection des principaux traités médicaux arabes et berbères que j'ai recueillis.

#### V. — AUTRES MÉMOIRES EXCLUSIVEMENT MÉDICAUX.

Effets de l'inflammation blennorragique dans les granulations accessoires des glandes de Cowper. — *Annales de Dermatologie*, n° 6, juin 1888.

Gomme syphilitique ulcèreuse du cuir chevelu développée à la quarante-quatrième année de la syphilis. (En collaboration avec M. Audain, interne des hôpitaux de Paris.) — *Annales de Dermatologie*, n° 11, novembre 1888.

De la valeur thérapeutique des injections de sublimé, etc. — *Thèse de Paris*, 1888, récompensée par la Faculté de Médecine.

De l'écouvillonnage de l'urètre suivi d'injections de sublimé au 1/10000. — *Annales des Maladies des Organes génito-urinaires*, n° 5, mai 1889.

Complications graves de la tourniole. — Communication au Congrès français de chirurgie. Paris, 1893.

De la constitution du groupe des lichens. — Étude historique. *Gazette de Hôpitaux*, n° 42 et 43, 1893.

Note sur un cas d'impétigo contagiosa. — *Mercredi Médical*, n° 25, 1893.

La pathogénie de l'hemospermie. — *Gazette Hebdomadaire*, n° 10 et 11, 1894. — Mémoire récompensé par l'Académie de Médecine. — Mention très honorable du prix Ricord, 1897.

Contribution à l'étude des phlegmons-sus-hyoïdiens. (En collaboration avec le Dr de Bovis.) — *Archives générales de Médecine*, n° 4, avril 1894.

De certaines amyotrophies post-traumatiques de l'avant-bras et de leur importance au point de vue du pronostic des traumatismes articulaires du coude (avec 4 figures par le Dr Gaudier). — *Gazette des Hôpitaux*, n° 81, 1894.

Contribution à la pathologie des lichens. — Du lichen plan. — *Gazette Hebdomadaire*, n° 38, 1894.

De la mastite traumatique chez l'homme. (En collaboration avec le Dr Péraire, ancien interne des Hôpitaux de Paris.) — *Gazette Hebdomadaire*, n° 1 et 2, 1895.

De la conduite du chirurgien dans le cas de plaie pénétrante de poitrine par arme blanche. (En collaboration avec le Dr Péraire.) — *Revue de Chirurgie*, n° 1, 1895. — Mémoire couronné par la Société de Chirurgie. — Prix Ricord, 1896.

Les plaies de jambes. — *Gazette des Hôpitaux*, 1895, n° 109 et 101.

Note sur un cas de mastite traumatique chez l'homme. — Communication à l'Académie de Médecine, avec présentation d'un moulage. — Rapport de M. Nicaise, avril 1896.

Compte rendu d'une épidémie de variole dans l'annexe de Sidi-Aïssa. — Médaille d'argent de l'Académie de Médecine, 1896.

Des armes à feu de petit calibre en service dans les armées ; action des projectiles sur les différents milieux ; effets généraux sur l'homme. — *Gazette des Hôpitaux*, 1896, n° 46, 131, 134. — Mémoire couronné par l'Académie de Médecine. — Prix Godard, 1897.

Les adénites inguinales suppurées et leur traitement chirurgical. — *Archives générales de Médecine*, n° 8 et 9, 1898.

Je juge inutile de donner des comptes rendus analytiques des travaux de Médecine pure énumérés ci-dessus. Les périodiques où ils ont paru sont dans toutes les mains.

D'autre part, les récompenses dont plusieurs d'entre eux ont été l'objet de la part des Sociétés savantes, me paraissent devoir être pour eux la meilleure référence.

Je termine cet exposé en signalant à la bienveillante attention de Messieurs les Membres de l'Académie de Médecine que sur sept prix et trois mentions honorables qui m'ont été décernés dans le courant de ma carrière, je suis redevable de quatre sur dix de ces récompenses à l'Académie de Médecine.